

# Bureau Fédéral

## Réunions du vendredi 11 décembre en visio-conférence

- Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.  
Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.  
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON
- Invités : M. Paul-André TRAMIER
- Excusé : M. Philippe LEGNAME
- Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Léa DUMAS et Amélie MOINE  
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 01 – 2020-12-11 BF 5-CFC Adaptation des formules de championnats (Saison 2020-2021) - V4 ASN
2	Annexe 02 – 2020-12-11 BF 1-HNC Point général HN V2
3	Annexe 03 – 2020-12-10 BF Secrétaire Général V1 TBE
4	Annexe 04 – 2020-12-11 0 DP CF Projet Sportif Fédéral VFIN
5	Annexe 05 – 1 document dans TEAMS - 2020-12-11 BF EDF Programme équipes de France 2020-2021 V1 EGT
6	Annexe 06 – 2020-12-11 BF Présentation DAJI adaptation réglementaires VF
7	Annexe 07 – 2020-12-11 BF Propositions Attributions RAJ V7 GNN
8	Annexe 08 – 2020-12-11 BF 4-RAJ Point à date comités v3.pptx
9	Annexe 09 – 2020-12-11 BF 2-PFE-Points Formation et Emploi - V1

### 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT : c'est un Bureau Fédéral un peu particulier, en déplacement à Nice avec Jean-Pierre HUNCKLER et Thierry BALESTRIERE pour assister aux obsèques de Pierre COLLOMB. Jean-Claude BOIS était également présent et représentait le Conseil d'Honneur, Jacques LANG représentait la Chambre d'Appel. Enfin, Alain CONTENSOUX et Amélie MOINE étaient également présents afin de représenter les salariés.

Pierre COLLOMB était une personnalité hors du commun, avec qui il a travaillé depuis son entrée à la Fédération en 1996 et qui a énormément apporté au basket français. Il avait une belle approche du droit, de la territorialité et du service aux clubs. Sa gentillesse et son écoute nous manqueront.

L'ensemble des membres et invités du Bureau Fédéral se lèvent et observent une minute de silence en mémoire de Pierre COLLOMB.

Jean-Pierre SIUTAT : une réflexion est en cours afin de voir les conditions d'un retour du pôle régionale PACA à Antibes ; si c'est le cas, il pourrait porter le nom de Pierre COLLOMB. On pourrait imaginer, par la suite, donner à chaque pôle régional le nom d'une personne de la région ayant marqué de manière significative le basket français.

## **2. Présidence**

### **a. Point COVID**

Jean-Pierre SIUTAT : les annonces faites par le Premier Ministre la veille ne sont pas très réjouissantes, pour le basket et la société française en général. Les sports indoor restent en difficulté ; une bonne nouvelle cependant : les jeunes pourront, dès le 15 décembre, reprendre les entraînements en intérieur, dans le respect d'un protocole sanitaire strict, sans contact, dans l'esprit des différentes étapes de reprise lors du premier déconfinement. Cela nous permet d'espérer une reprise normale de l'activité pour tous nos licenciés dès le mois de janvier. Nous allons préparer le reste de la saison le mieux possible. Une présentation des différentes formules de compétitions sera faite par Alain SALMON.

Alain SALMON : une première présentation sera faite en Bureau Fédéral avec Stéphanie PIOGER. En fonction de ce qui aura été arbitré et validé par le Bureau Fédéral, une présentation définitive sera faite en Comité Directeur ce même jour.

## **3. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble**

### **a. Présentation des points du Bureau Fédéral et du Comité Directeur**

Alain SALMON explique la méthodologie de présentation : un premier support qui reprend l'ensemble des points déjà acté ainsi que des adaptations complémentaires est présenté pour arbitrages et validation. Un 2<sup>ème</sup> document, préparé avec la DAJI, sera présenté en Comité Directeur où les parties adaptations réglementaires et adaptations sportives seront dissociées.

### **b. Adaptation des formules de championnats de France (Saison 2020-2021)**

Alain SALMON : présentation de l'adaptation des formules de championnats pour la saison 2020-2021 (voir l'annexe 1).

Il est proposé d'arrêter les principes suivants :

1. Les formats adaptés des compétitions 2020/2021 devront prévoir pour chaque division, une phase 1 en rencontres A/R
2. Les règles d'accession/relégation seront définies avant le 31 décembre 2020 et applicables au terme de la phase 1 de chaque division
3. Le classement 2020/2021 d'une division pourra être arrêté dès lors qu'au minimum 50% des rencontres de la phase 1 de cette division seront comptabilisées
4. Pour chaque division, si :
  - a. Nombre de rencontres comptabilisées = 100% : Classement établi selon les règlements en vigueur
  - b. 50% =< Nombre de rencontres comptabilisées < 100% : Classement établi selon les règles du ratio
5. Quelques soient les modalités d'établissement du classement, le départage des équipes à égalité se fera selon des dispositions spécifiques précisées dans le Titre Spécifique – Covid

19 La FFBB appliquera les règles d'accession/relégation dès lors qu'un classement est arrêté pour l'ensemble des divisions d'une catégorie

6. A défaut, le Bureau Fédéral sera compétent pour déterminer les règles d'accession/relégation et leur application
7. Les formats adaptés des compétitions 2020/2021 pourront prévoir à l'issue de la phase 1, d'autres phases de compétitions (rencontres A/R, playoffs, ...) au terme desquelles ne pourront être attribués que les titres (champion de France, ...). Les règlements devront prévoir les modalités d'attribution de ces titres dans l'hypothèse où ces autres phases de compétitions ne pourraient être organisées ou se dérouler jusqu'à leur terme. Le format des phases finales sera défini un mois avant la date limite de fin de la phase 1.  
Le format des finales à 6 des Championnats de Nationale Féminine 3 et de Nationale Masculine 3, qui regroupent des équipes hexagonales et ultramarines, sera également défini ultérieurement en fonction des contraintes de calendriers et de l'évolution de la situation sanitaire.

8. Des dispositions spécifiques sont prévues pour les championnats HN (slide 6)

Jean-Pierre SIUTAT précise que ces évolutions ne sont valables que pour la saison 2020-2021 et ont pour but de permettre de s'adapter à la situation exceptionnelle que nous connaissons.

Il indique également que le classement au ratio, sur lequel se basera le ranking fédéral, va s'appliquer à toutes les compétitions de la pyramide fédérale. Cette notion de « classement au ratio » se substituera à celle de « dernière journée complètement jouée ».

<b>Validation des adaptations des formules de championnats pour la saison 2020-2021 par le Bureau Fédéral.</b>
--

L'ensemble des autres adaptations réglementaires est validé.

Toutefois, après débat, le Bureau Fédéral a souhaité :

- Maintenir les obligations sportives pour les équipes engagées en Championnat de France (article 1 des règlements sportifs généraux) ;

Maintenir la Coupe de France U18F / U17M pour la saison 2020-2021 mais sous un nouveau format. La Commission Fédérale des Compétitions devra étudier la mise en place d'un format alternatif de la compétition

Jean-Pierre SIUTAT : un travail de pédagogie auprès des clubs doit être fait. Des réunions d'information seront tenues :

- Dans un 1<sup>er</sup> temps, avec les clubs de Haut Niveau (LFB, NM1 et LF2)
- Dans un 2<sup>e</sup> temps, avec les clubs qui ont des équipes en Championnat de France Jeunes
- Dans un 3<sup>ème</sup> temps, avec les clubs qui ont des équipes en Championnat de France Séniors (NM2, NM3, NF1, NF2 et NF3)

Il félicite Alain SALMON pour ce travail et en particulier pour avoir trouvé une solution avec les clubs de NM1 dans une approche à la fois sportive et économique.

Alain SALMON : les clubs de NM1 ont remercié la Fédération, dont son Président, d'avoir été à l'écoute.

Il salue la qualité des échanges avec les clubs qui étaient dans une démarche très constructive.

#### **4. Trésorerie**

##### **a. Point général**

Jean-Pierre HUNCKLER : un point de situation financière est en cours et sera présenté au Comité Directeur du mois de janvier. Il espère pouvoir finaliser la saison de la meilleure des manières.

Jean-Pierre SIUTAT : si les Ligues et Comités souhaitent aider financièrement les clubs, ils le peuvent via un fonds dédié au soutien aux clubs, sans association toutefois avec la notion de procéder à un quelconque remboursement.

Il demande l'avis du Bureau Fédéral sur le cas de clubs qui sont en difficulté financière et ne sont pas en mesure de verser les sommes dues à la Fédération, ou à ses organes déconcentrés (paiement des licences par exemple) ou qui ne souhaitent pas le faire.

Pierre DEPETRIS : le Comité du Rhône avait décidé d'une remise de 25% des frais d'engagement en début de saison, d'où un nombre d'engagements d'équipes assez conséquent ; de plus, le règlement des clubs a été facilité (versements des acomptes décalés, prolongation des échéances de versement).

René KIRSCH : Les prélèvements de la ligue Grand-Est (parts licence et droits d'engagement) ont été gelés ; les difficultés rencontrées par certains clubs sont traitées au cas par cas.

Yannick OLIVIER : au sein du Comité de Loire-Atlantique, quelques clubs ont des soucis de trésorerie mais des échéanciers sont mis en place.

Paul MERLIOT : dans les Hauts de France, pas de problème particulier. A l'exception du Comité de l'Oise qui n'est pas en mesure de verser le 2/5<sup>ème</sup> des licences. Le Comité a demandé un report du paiement. La Ligue a accepté.

Christian AUGER : en Ile de France, il n'y a pas de difficulté avec les clubs. Les difficultés de trésorerie peuvent être traitées au cas par cas.

Jean-Pierre SIUTAT : ce type de mesure de soutien doit être discuté avec les autres fédérations, afin de trouver une harmonisation. Pour le Basket, nous devons unifier les positions sur les territoires. Les compétitions devraient reprendre en janvier. Ce point sera abordé lors du séminaire des dirigeants des 30 et 31 janvier 2021.

Jean-Pierre HUNCKLER : les prélèvements des engagements en championnat de France ont été suspendus, les échéances de novembre et décembre ont été reportées.

Il faudra provisionner en fin d'exercice les engagements de mai et juin.

Si la situation financière de la Fédération reste convenable, nous ne sommes pas à l'abri qu'un partenaire rompe son contrat. La Fédération fera son possible pour aider les clubs. Il souhaite également qu'il y ait une unité des actions de la Fédération, des Ligues, des Comités sur l'ensemble des territoires.

Il signale qu'il est possible que le versement de la convention d'objectifs de l'État soit reporté de 6 mois, cela représente un peu plus de 2 millions d'euros pour la Fédération. Cela mettrait la Fédération dans une situation délicate.

Jean-Pierre SIUTAT : ce n'est pas aux clubs de décider s'ils payent ou non leurs cotisations ou engagements. La Fédération, les Ligues et Comités ont tous la volonté d'aider les clubs en difficulté.

## **5. Délégation Marque**

Raymond BAURIAUD : en raison de la crise sanitaire, la promotion de l'Académie du Basket 2020 n'a pas été annoncée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est déroulée au Touquet.

Il propose que cela soit fait avant Noël, dans l'idéal, par le président nouvellement élu le 19 décembre à l'issue de l'Assemblée Générale Élective. Un communiqué de presse sera publié la semaine suivante.

La remise des trophées serait faite à Bercy en 2021.

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

## 6. Délégation Haut Niveau

### a. Point général

Jean-Pierre SIUTAT : Philippe LEGNAME a été opéré hier. Il n'a pas encore d'information sur son état de santé. Elles seront transmises aux membres du Bureau Fédéral dès que possible.

Gilles THOMAS fait un point sur les championnats de LFB, sur l'Euroleague et l'Eurocoupe Féminines (voir l'annexe 2).

Bourges devrait accueillir une bulle d'Euroleague et Landerneau une bulle d'Eurocoupe.

Alain SALMON : tirage des ¼ de finales de la Coupe de France Joë JAUNAY :

- Flammes Carolo / Villeneuve d'Ascq ;
- Montpellier / Charnay ;
- Landernau / Basket Landes ;
- Bourges / ASVEL.

### a. Péréquation de la formation

Gilles THOMAS présente une proposition d'adaptation réglementaire relative à la participation financière à la formation (voir la suite de l'annexe 2) pour permettre à un club de LFB rétrogradé en LF2 et qui a conservé son Centre de Formation agréé de percevoir une meilleure aide financière pour son Centre de Formation dans le cadre du système de péréquation.

La valeur du coefficient est également ajusté pour l'équipe espoir.

<b>Le Bureau Fédéral décide que :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La péréquation 19/20 sera versée conformément à cet ajustement</b></li><li>• <b>La péréquation 20/21 sera versée conformément à cet ajustement</b></li><li>• <b>Les articles seront concernés du chapitre VIII du Titre XI des Règlements Généraux sont modifiés pour la saison 21/22</b></li></ul>



### b. Accès en PRO B

Jean-Pierre SIUTAT : rappelle la mise en œuvre à compter de la saison 2020/21, de l'obligation réglementaire de respecter un cahier des charges afin de pouvoir prétendre à l'accession dans la division professionnelle de la PRO B.

Le club s'engage ainsi à :

- Transmettre une déclaration d'intention visant à l'accession en PRO B
- Satisfaire au cahier des charges requis (article 12 des RSP NM1) étant précisé que ces « Obligations sont à respecter dès le 1er septembre de la saison, sur la totalité de la saison ».
- A l'issue de la saison obligation d'avoir une situation nette à l'équilibre et obtenir l'avis favorable au regard de leur situation financière de la Commission de Contrôle de Gestion FFBB et LNB.

Un débat s'engage sur l'opportunité d'adapter certaines de ces dispositions.

Le point sera définitivement débattu lors d'un Bureau Fédéral exceptionnel qui se tiendra avant l'Assemblée Générale Elective.

### c. Feuille de route Sports Pros Féminins et Sports Semi-Professionnels

Jean-Pierre SIUTAT : les ligues professionnelles, et leur association (ANLSP), ont tendance à travailler sans trop tenir compte du secteur fédéral, même si c'est moins le cas pour le basket.

Il a été proposé de réunir, sur la base du volontariat, les fédérations des 7 sports gérant une division de 'sport professionnel féminin' et des divisions 'semi-professionnelles' : basket, foot, hand, hockey sur glace, rugby, volley, natation pour la discipline du waterpolo.

Il a été reconnu que le sport professionnel féminin (SPF) rassemblait toutes les 1 divisions de ces disciplines, malgré une vraie disparité d'un sport à l'autre. L'objectif à moyen terme est de proposer un modèle du SPF français, en réduisant les écarts entre les sports d'ici 2024, tout en maintenant leur particularité.

Les deux pilotes de ce groupe sont Brigitte HENRIQUES, Vice-Présidente du CNOSF et de la FFF et Jean-Pierre SIUTAT.

De la même manière, il apparait que les championnats intermédiaires masculins et féminins de ces 7 disciplines, malgré une vraie disparité d'un sport à l'autre, sont considérés comme des divisions semi-professionnelles, sans que cette notion ne soit définie.

Pour combler ce vide juridique, un cadre commun doit être déterminé (par exemple, avoir au moins 50% de contrats professionnels dans l'ensemble de la division ; le basket serait ainsi concerné pour la NM1 et la LF2. L'objectif est de proposer un modèle du sport semi-professionnel français, en réduisant les écarts entre les sports d'ici 2024, tout en maintenant leur particularité.

Les deux pilotes sur ce groupe sont Éric TANGUY, Vice-Président du CNOSF et président de la Fédération de Volley Ball, et Nodjialem MYARO, présidente de la Ligue Féminine de Handball.

Une feuille de route est en cours de finalisation ; il est également important d'identifier de véritables porte-paroles.

Il propose donc au Bureau Fédéral d'acter la volonté de la Fédération d'intégrer ce projet et d'accepter, si besoin, d'adapter nos règlements dans le cadre de prise de décision collective de ce groupe de travail afin d'harmoniser les règlements des fédérations concernées.

## **Validation de la proposition par le Bureau Fédéral.**

### **7. Secrétariat Général**

#### a. Point général

Thierry BALESTRIERE : modifications de calendrier : le Séminaire des Dirigeants initialement prévu les 16 et 17 janvier se déroulera les 30 et 31 janvier 2021 à Angers.

Le Bureau Fédéral du 29 janvier se déroulera sur le même site.

Le Comité Directeur du 26 février se déroulera du vendredi 26 février à 14h au samedi 27 février à 17h (voir l'annexe 3)

#### b. Composition des Sous-Commission régionales

Thierry BALESTRIERE : proposition de la composition des Sous-Commissions Régionales PSF (voir l'annexe 4).

Cathy GISCOU : remercie toutes les Ligues qui ont joué le jeu.

## **Validation du Bureau Fédéral.**

#### c. Assemblée Générale Élective – Point de situation

Thierry BALESTRIERE : point sur l'organisation de l'Assemblée Générale Élective (voir la suite de l'annexe 3). Une formation supplémentaire des délégués, au vote à distance, aura lieu le mercredi 16 décembre à 19h.

#### d. Dématérialisation de la licence – Point de situation

Thierry BALESTRIERE : point sur la dématérialisation de la licence (voir la suite de l'annexe 3).

La FFBB a lancé une consultation relative à la mise en œuvre du service de paiement des cotisations en ligne de la FFBB.

Suite aux différentes propositions formulées, la proposition technique et financière présentée par HELLOASSO, il propose de retenir la solution de paiement formulée par la société Hello Asso.

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

Thierry BALESTRIERE demande au Bureau Fédéral des arbitrages politiques sur différents points susceptibles d'avoir des incidences réglementaires :

- Maintien du principe de l'AST U20  
→ Le Bureau Fédéral souhaite maintenir cette AST
- Limite géographique des AST  
→ Le Bureau Fédéral souhaite supprimer cette limite géographique à compter de la saison 2021/22
- Ouverture d'une réflexion métier sur l'AST hors compétition  
→ Validation du Bureau Fédéral
- Proposer un atelier « offre de licences » lors du séminaire de janvier  
→ Validation du Bureau Fédéral

### 8. Délégation 3x3

#### a. Point général

Nathalie LESDEMA : le pôle 3x3 a rencontré l'ensemble des Ligues et Comités, y compris ultra marins à l'exception de la Nouvelle Calédonie dont le rendez-vous est fixé en janvier. La journée du 3x3 se tiendra bien durant la journée olympique.

Raymond BAURIAUD : la communication autour du circuit Superleague 3x3 sera lancée au plus tard début janvier.

Jean-Pierre SIUTAT : a été en contact avec la Directrice Générale de l'UNSS qui va organiser les Gymnasiades 2022 et qui souhaitait savoir si la FFBB souhaitait maintenir le 3x3. La réponse est bien évidemment oui. L'évènement se déroulera au Havre, la ville ayant ou va investir dans des équipements 3x3, la FFBB soutiendra l'évènement.

### 9. Direction Générale / Direction Technique

#### a. Point général

Pascal GOUDAIL

la Fédération sera fermée du 28 décembre au 3 janvier inclus. Les services assureront néanmoins une permanence téléphonique.

#### b. Programme des équipes de France

Jacques COMMERES : l'Équipe de France Masculine est en tête de son groupe et doit absolument gagner le prochain match pour le rester. L'équipe a fait un beau parcours et est en bonne voie pour se qualifier.

Une réunion générale de fonctionnement des équipes de France 5x5 et 3x3 a eu lieu le 8 décembre. Il remercie Jean-Pierre SIUTAT et Alain CONTENSOUX pour leur intervention. Sont également intervenus Estelle GUILLERMET pour la partie contrôle budgétaire, Fabrice CANET pour la

communication, Pierre CLEMENT sur les équipements et Goran RADONJIC sur les relations internationales.

Durant cette réunion, Jacques COMMERES a insisté sur les valeurs portées par nos équipes de France : respect de l'intégrité physique et psychologique, lutte contre le racisme et les violences sexuelles, lutte contre le dopage et devoir de signalement des comportements de radicalisation. Les équipes nationales représentent environ 350 athlètes et une centaine d'encadrants.

La planification des préparations des équipes de France s'affinera début janvier (voir l'annexe 5).

La préfecture du Cher a annoncé ne prendre aucune mesure restrictive visant à interdire le Camp National qui se déroulera dans 5 jours. Ce camp s'adresse aux jeunes inscrits sur les listes espoirs et aura lieu dans un cadre sanitaire strict : test PCR obligatoire et respect du protocole sanitaire en vigueur.

En l'absence de compétitions pour les équipes de France jeunes, il propose la création d'un concours de shoot, diffusé sur les réseaux sociaux. Marine JOHANNES serait la marraine pour la compétition féminine et Nando DE COLO pour la compétition masculine.

Ce concours s'adresse aux licenciés de tous âges et pourra débuter début janvier.

### **Validation du Bureau Fédéral.**

## **10. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles**

Stéphanie PIOGER présente les adaptations aux règlements afin de faire face aux difficultés liées à l'épidémie de COVID-19 (voir l'annexe 6). Ces adaptations ne seront valables que pour cette saison.

### **Validation des adaptations réglementaires par le Bureau Fédéral.**

## **11. Délégation Clubs, Jeunesse & Territoires**

### **a. Point général**

Cathy GISCOU : l'Opération en partenariat avec Kinder a été repoussée sur la période du 27 janvier au 13 février 2021. Deux très beaux posters ont été créés par le Pôle Marque pour cet événement et elle l'en remercie.

Le lancement des inscriptions pour la Fête Nationale du Minibasket a été fait avec un retour souhaité au 15 janvier.

L'Opération Basket École continue de fonctionner. Même si elle a connu une grosse baisse en novembre.

Le bilan des CTC est en cours de finalisation et sera présenté au Bureau Fédéral début 2021.

Elle a participé à une réunion avec la CMN et la FFSU : le CUB de Bordeaux est devenu pôle universitaire. Une salle connectée va y être installée, elle permettra, par exemple, l'étude biodynamique du mouvement. Boris DIAW étant le parrain du pôle universitaire basket de la faculté de Bordeaux, il pourrait être intéressant de s'en rapprocher. En effet, en 2022 la salle connectée sera à disposition des préparations olympiques, elle pourrait accueillir des équipes de France.

Le CUB de Nantes est en cours de création et sera opérationnel à la rentrée prochaine. Elle salue le travail effectué en collaboration avec la Ligue des Pays de la Loire. Elle souligne les excellentes relations entre les CUB, les Ligues et les Comités.

Il pourrait être intéressant de se rapprocher des CUB afin de proposer des formations de dirigeants.

Une réflexion est en cours concernant l'ouverture du CUB Côte d'Opale, sur l'Université Côte d'Opale, avec un attrait particulier pour la communication et le numérique autour du sport.



Les élections FFSU ont lieu ce samedi, un nouveau Président sera élu. Elle souhaiterait donc continuer de suivre ce dossier afin que la passation se passe le mieux possible.

Dans la mesure où Rouen, Nantes, Lyon et Bordeaux font de la formation de Techniciens, il pourrait être utile de leur présenter la réforme. En effet, ils font passer, dans le cadre de la formation initiale un diplôme d'initiateur. Une passerelle pourrait être mise en place.

Les universités sont à -80% de licenciés cette année.

Jean-Pierre SIUTAT : en matière de basket universitaire, il faut passer un cap.

Yannick OLIVIER : concernant le CUB de Nantes, la Ligue et le Comité suivent le dossier avec Thierry MOULLEC.

b. Commission Soutien aux Clubs

i. Propositions de Financements pour le Retour Au Jeu (Clubs)

Gérald NIVELON présente les propositions de financement dans le cadre du Retour au Jeu pour les clubs (voir l'annexe 7).

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

C'est la commission actuelle qui traitera les dossiers reçus entre les derniers traités et le 31 décembre. La prochaine séance est programmée pour le 5 janvier pour présenter ses propositions au Comité Directeur du 8-9 janvier.

Au total, 885 clubs ont été soutenus, soit 16% des clubs affiliés, pour un total de 511 050€, soit 52% de l'enveloppe.

Il souligne le travail fait par les chargés de développement auprès des clubs, ces derniers les aident à demander des financements pour la mise en place de véritables projets et non plus simplement d'évènements en « one shot »

c. Commission Démarche Territoriale :

i. Propositions de Financement pour le Retour au jeu (Comités)

Pierre DEPETRIS : forte augmentation de subventions pour le Retour au Jeu (voir l'annexe 8).

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

Un mail a été adressé aux Comités qui n'ont pas fait de demande de financement dans ce cadre.

## **12. Délégation Formation & Emploi**

a. Point Général

Christian AUGER présente le dispositif « The Talk » (voir l'annexe 9). Par exemple un Talk pourrait être dédié à e-Marque V2.

Il peut évoluer en fonction du message.

b. Commission des Dirigeants - Format du Campus 2021

Le format du Campus 2021 intégrera probablement le séminaire des CTF. Cela sera abordé lors du Comité Directeur du mois de janvier.

c. Statut du technicien :

Christian AUGER : présentation des adaptations réglementaires liées au Statut du Technicien (voir la suite de l'annexe 9).

**Validation du Bureau Fédéral.**

d. École d'arbitrage

Christian AUGER : proposition des modifications de dates et conséquences COVID (voir la suite de l'annexe 9).

e. Rendez-vous des employeurs

Christian AUGER : en raison de la crise sanitaire, les rendez-vous seront organisés à distance et non plus en présentiel. Il propose de faire de façon régulière des présentations thématiques sur les différentes aides qui existent, et les problématiques liées à l'emploi.

**Validation du Bureau Fédéral.**

Une note est en cours de rédaction sur tous les dispositifs accessibles aux structures, pas uniquement liés à la crise sanitaire.

### **13. Questions diverses**

René KIRSCH a eu un rendez-vous avec la ville de Mulhouse pour préparer la venue de Jean-Pierre SIUTAT au mois de février.

Yannick OLIVIER : 79 packs ont été pris par les clubs. Le basket inclusif et le micro basket vont être lancés. Des vidéos de présentation sortiront bientôt sur le site internet de la Fédération. Il remercie tous les clubs qui ont transmis ces images.

Il a envoyé un courrier à la Présidente de Nantes Métropole pour lui demander un rendez-vous, suite à l'échange qu'il a eu avec Jean-Pierre SIUTAT et Jean-Pierre HUNCKLER.

Jean-Pierre SIUTAT aurait aimé clore ce dernier Bureau en physique, tout a été fait pour que cela se fasse mais c'était impossible. En fonction de l'issue de l'élection, il propose d'organiser un moment de convivialité entre la nouvelle équipe et les membres de l'équipe sortante.

Cette équipe a fait de très belles choses, a connu de grands moments de travail et de convivialité ; il remercie chacun des membres pour son investissement.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 17 décembre 2020.